

## Discussion

**La qualité du bocage est la conséquence des modalités de gestions mises en œuvre par les acteurs locaux. Quelles stratégies pour pérenniser, réhabiliter et entretenir un bocage fonctionnel, gage de la conservation de la biodiversité ?**

Question de Nicolas COTREL(Deux Sèvre Nature Environnement) :

Je voudrais réagir à ce qui a été dit par M. ARNAUDUC concernant le putois. Vous faisiez mention à son récent déplacement de son statut de nuisible. On a pu voir avec l'intervention de M. AUBINEAU, les causes de la diminution du lapin. Si vous arrivez à démontrer une relation très nette entre l'augmentation du nombre de putois et la diminution du lapin, je serais intéressé.

Réponse de Jacky AUBINEAU :

La réponse est simple. Quand le système bocager est cohérent, les équilibres prédateurs/proies fonctionnent. A partir du moment où l'habitat est fragmenté, les populations isolées, tout groupe familial isolé est en péril et à ce moment là l'impact des prédateurs est amplifié. Ce n'est plus un problème de classement, c'est un problème de stratégie des prédateurs par rapport à la qualité d'un habitat.

Question de Cécile DANIEL (étudiante ESA) :

Une question à propos du plan de gestion des haies. J'aurais voulu savoir comment se passe le financement, à savoir pour tout ce qui est diagnostic, élaboration d'un dossier, la répartition des financements de la chambre d'agriculture. Que paye l'agriculteur ?

Réponse de Louis Marie PASQUIER(agriculteur, signataire d'un CTE)

Le financement pour le diagnostic est pris en charge dans le cadre des CTE à hauteur de 30%, le reste est à la charge de l'agriculteur, pour les jeunes agriculteurs il y a une prise en charge de 10% en plus, cette majoration de 10% existe aussi dans une partie du département qui est en zone défavorisée. Un plan de gestion coûte environ 3000 francs donc on a 30% d'aide des C T E.

Question de Wilfried MENIER(CNASEA des Côtes d'Armor) :

Je voulais rebondir sur la question précédente par rapport au plan de gestion du bocage. On a eu une donnée très intéressante, il y a une densité moyenne de haie dans ce paysage là et un objectif de densité à atteindre pour un plan de gestion. Je voudrais apporter un témoignage sur les tentatives de reproduction. Il faut se méfier, on ne peut pas faire de ratio de densité et en dessous d'une certaine densité de haie la prise en compte du bocage par l'exploitant change totalement. C'est à dire qu'en dessous d'une densité de 60 à 70 mètres, l'espace résiduel que représente la haie va être difficile à rationaliser. C'est à dire il représente un peu comme un espace de liberté résiduelle et en même temps il ne justifie pas aux yeux des agriculteurs de passer une journée pour en assurer le suivi notamment du fait que les produits sont faiblement valorisables et du fait que le bois ne lui appartient pas. Avant d'essayer de transposer, il faut réfléchir de la même façon que vous avez réfléchi chez vous à une échelle

propre et on ne peut s'affranchir de cette étape là. Il faut se méfier des transpositions en l'état qu'on a tendance à reproduire.

Question de Sébastien LABRUNE (parc naturel de l'Avesnois) :

Je voulais remercier M. AUBINEAU pour son exposé, en particulier la conclusion sur le lapin qui m'a beaucoup intéressé. Suite aux premières interventions de cet après-midi ce que je voulais dire c'est que je pense qu'on a été très clair, l'attrait qualitatif des haies a été très clair. Il vaut mieux avoir des haies très hautes avec plusieurs strates et diversifiées pour la faune mais il y a des fois quand on est sur des projets d'aménagement du territoire, on est obligé de passer à une gestion quantitative. On peut être en face d'interlocuteurs qui nous disent « *Nous partons sur une parcelle de 10 hectares ce sera très bien* » et là dessus on a besoin de réponses pour pouvoir discuter et quand on nous dit que des haies de plus de 400 mètres pour le lapin c'est une des limites, une limite qui ne doit pas être dépassée sinon les populations ne communiquent plus. Même si les exemples sont bien sûr à préciser et à affiner selon les régions, c'est aussi important d'avoir des éléments comme cela et je ne sais pas si les premiers intervenants de cet après-midi pouvaient avoir des éléments chiffrés pour les amphibiens ou les reptiles.

Réponse de Guy NAULLEAU :

Je pense avoir déjà donné une partie de la réponse parce que les reptiles ont de faibles déplacements, aussi bien les lézards verts que les serpents. Bien que les couleuvres aient des déplacements plus importants, ça reste de l'ordre d'une centaine de mètres au maximum.

Réponse de Didier MONFORT :

Je crois que j'ai insisté sur l'amplitude très faible des déplacements des batraciens autour de la mare d'origine de reproduction. En outre, à la différence des reptiles, j'ai également insisté sur le fait que plus que les haies ou les talus, c'étaient les milieux à confort hydrique important qui semblaient être déterminant pour la population d'amphibiens. Lesquels se déplacent apparemment, cela a été prouvé, plutôt en ligne droite qu'en utilisant le réseau bocager. Donc effectivement faible amplitude et moins de pertinence que pour les reptiles.

Question de Gilles CHAVAS (technicien F D C de la Loire) :

Je me posais une question d'ordre général, je ne sais pas si quelqu'un pouvait y répondre, c'est plus une remarque. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de personnes à ce colloque qui sont directement liées au milieu agricole mais on ressent quand même que le monde agricole est souvent montré du doigt pour la diminution du bocage. Je me disais qu'il serait peut être intéressant que ce type de rencontre soit aussi orienté vers les instances dirigeantes et peut être syndicales du milieu agricole qui ont beaucoup de poids, pour qu'on fasse passer ces messages. Parce que j'ai l'impression qu'on parle beaucoup mais je ne suis pas sûr que la cible sera forcément la bonne dans la mesure où tout le monde est convaincu des problèmes que l'on rencontre actuellement.

Deuxième remarque par rapport à une réflexion de ce matin, une question qui était destinée à Mme GIRAUDEL. Il me semble que les problèmes économiques et les problèmes fiscaux n'ont pas été abordés et il serait intéressant qu'on puisse parler de ce problème

sachant que la haie et les éléments linéaires sont aussi souvent liés à des problèmes de fiscalité.

### Réponse de Jean Pierre THIBAULT :

Sur la première question j'ai le sentiment en ayant entendu les intervenants et vu la liste des participants que le monde agricole est représenté à la fois par les techniciens de chambres et les agriculteurs. Qu'il n'y en ait pas assez, c'est sans doute vrai, je pense qu'ils ne sont pas absents et ceux qui sont là se feront échos auprès de leurs collègues et de leurs confrères et seront d'efficace porte-parole.

### Question :

Je représente « Arbres et Paysages » qui est une structure opérateur de terrain créée pour les agriculteurs dans le département du Gers. Je vais profiter de cette tribune pour pouvoir faire quelques remarques, pour donner quelques pistes sur ce qui a été dit depuis ce matin. D'abord merci d'avoir organisé un tel colloque qui puisse répondre et poser les bases de réflexion sur ce qui fait la motivation principale et le métier, les actions quotidiennes pour certains d'entre nous. Je voulais présenter quelques remarques en attendant des réactions.

Le thème de travail sur le bocage est intéressant même si pour nous dans le sud ouest, le bocage est beaucoup plus lâche, même s'il n'est pas reconnu comme bocage. Je pense qu'il faut étendre la définition, la notion de bocage vers des zones où le maillage est beaucoup plus faible mais tout aussi réel et important et qui présente des caractéristiques communes qui ont été évoquées, de mosaïques de faciès culturels, végétaux et écologiques. Nous sommes donc absolument concernés par ces thèmes. Apparemment, vu tous les débats qui ont eu lieu, la problématique du bocage et son utilité ne sont plus à démontrer même s'il faut continuer à communiquer dessus. On connaît aussi les principes d'aménagement et de gestion et on les a mis en œuvre dans certains secteurs du territoire européen. Maintenant il faut passer à l'action, c'est ce que nous essayons de faire.

On a parlé aussi de programmation, d'opération, d'orientation de financements mais on a peut-être oublié que la base de l'intervention et de l'action c'était sans doute la parcelle, pour des faits simples de délimitation, et donc le propriétaire. Toute la démarche d'implication et d'information est à faire à ce niveau-là même s'il y a une politique collective à mener, la démarche importante c'est l'implication du propriétaire. La clé est quand même le foncier.

Autre question qu'on peut se poser, nous en tant qu'opérateurs de terrain, vu la demande croissante et permanente et les motivations des gens que nous représentons, nous avons une très grosse urgence en terme d'action et de réponse, voire même de réponses économiques à donner à ces questions là. Nous avons des exigences aussi et puisque le thème de ces sessions c'est la biodiversité, en terme de biodiversité ne serait-ce que dans la qualité, dans l'origine génétique des plants que l'on utilise. Cet aspect de la biodiversité est pour nous quelque chose de très important, ça doit avoir aussi des conséquences assez importantes du point de vue de la faune sauvage, à savoir que la production de plants est assujettie à un semencier principal au niveau français voire européen. Autrement dit, si vous plantez un frêne dans le nord de la France ou dans le sud-ouest, ce frêne sera le même avec tous les risques sanitaires, tous les risques de pollution génétique, de fragilisation et de vulnérabilité. A savoir aussi que sur le marché certains plants n'existent pas (le prunier sauvage). Ce sont des questions pragmatiques de l'ordre du détail mais qui commencent aujourd'hui à prendre leur importance.

Dernière remarque sur ce que je pense que des opérateurs de terrain peuvent avoir comme préoccupation. Cette urgence est aussi de l'ordre économique. Toutes les demandes que nous avons sont des demandes, des projets, des desseins économiques parce que bien souvent les aménagements de haies ou de boisements champêtres que l'on a, certes ils ont fait un impact écologique et paysager ; de la table rase on passe à quelque chose qui existe et qui a de fait un impact, des effets qu'on peut quantifier et bonifier. Mais la recherche principalement c'est d'aller vers un impact économique de fonctionnalité des territoires et c'est cette demande que finalement, nous sur le terrain, nous sentons. C'est à dire de faire les aménagements qui fonctionnent et qui répondent à de vraies préoccupations.

Réponse de Jacky AUBINEAU :

Tu as abordé le problème de l'origine génétique des plants, je rappelle que demain il y a des ateliers de terrain et il y a un atelier qui s'appelle « Rencontre de planteurs européens ». Au cours de cet atelier il sera abordé la problématique de l'origine des plants et des classements et des origines certifiées. Dans ce domaine une démarche a été mise en œuvre notamment avec « mission bocage » et « bocage pays branché » et toutes les associations du centre ouest. Ce sera abordé demain donc tous ceux que ça intéresse peuvent s'inscrire dans l'atelier n°4.

Question Luc BARBIER(O N C F S) :

Une question pour le spécialiste des batraciens. Nous venons d'être avertis récemment de la présence de la grenouille taureau dans la région centre. Je voudrais connaître les dangers, soit au niveau des batraciens, soit à un niveau plus général de la biodiversité, donc au niveau d'autres espèces. Quelles sont les actions que l'on peut mener rapidement en accord avec les administrations concernées ?

Réponse de Didier MONFORT :

Je suis au regret de vous dire que je ne suis pas un spécialiste de la grenouille taureau parce que je viens d'un département, la Loire Atlantique, où on ne connaît pas encore et heureusement cette espèce qui progresse et dont la limite septentrionale est en train de remonter. Cependant je sais que c'est une espèce qui pose problème par des effets directs. J'ai évoqué tout à l'heure le problème des espèces autochtones avec des effets directs ou indirects. Dans les effets directs, je disais qu'il y avait notamment la prédation et en ce qui concerne la grenouille taureau, qui est une grenouille nord américaine, c'est un effet direct parce qu'elle peut consommer des formes larvaires de batraciens mais aussi des formes adultes, et au-delà des batraciens, toutes sortes de proies. Dans une récente parution de l'encyclopédie universelle il y a une photo incroyable d'une grenouille taureau en train d'avaler un martin-pêcheur. On sait également qu'elle peut prédater des petits canards ; c'est un animal qui peut atteindre des tailles très conséquentes, plus de un kilo pour certains individus. Le problème de la grenouille taureau, c'est le problème territorial et de prédation directe qui inquiète beaucoup les batracologues mais aussi tous ceux qui s'intéressent à l'écosystème aquatique ou sub-aquatique. Elle est très encombrante et très goinfre. Je ne connais pas personnellement cette espèce mais j'ai entendu des enregistrements de cette grenouille qui porte bien son nom : on dirait vraiment le mugissement d'une vache. C'est un animal très inquiétant. En ce qui concerne l'origine de la grenouille taureau, il semblerait que c'est une introduction volontaire en Gironde, de la part d'un propriétaire d'étang qui a voulu faire cette expérience un peu

curieuse de ramener des animaux de Louisiane. La façon de lutter contre cette espèce tout à fait encombrante, c'est d'essayer de la capturer directement. Je ne sais pas s'il y a désormais l'habilitation pour les agents de l'O N C F S pour ce genre d'opération.

Question de Damien BREBION (F D C du Nord) :

Lors des exposés on a vu l'importance de l'aubépine. J'aimerais qu'on discute un peu du statut de l'aubépine et des problèmes que l'on rencontre avec l'administration pour sa réimplantation et sa conservation. Car les haies d'aubépine qui composent majoritairement les haies de la région Nord Pas de Calais ont des cycles sur une quinzaine d'années, or on voit de plus en plus la gestion de haie de type paysagère pour le grand public avec des cycles de gestion très courts, 1 ou 2 années, mais ça ne convient pas du tout à la haie qui doit être fonctionnelle vis à vis de nos revendications sur la biodiversité. Si quelqu'un pouvait apporter des évolutions optimistes sur ce thème.

Réponse de Jacky AUBINEAU :

L'aubépine fait l'objet d'une réglementation en matière de plantation, la problématique est liée à la diffusion du feu bactérien. Pour planter de l'aubépine il faut une dérogation de la protection des végétaux et pour « Bocage Pays Branché » nous avons une dérogation pour les plantations sur le pays bressuirais et chaque année les techniciens de la protection des végétaux nous demandent de bien vérifier que nos aubépines n'ont pas transmis le feu bactérien à la demande des arboriculteurs. Ceci sans prendre en considération les nombreuses aubépines sauvages qui elles ont libre court mais qui sont naturellement résistantes au feu bactérien.

Question de Yves GABORIT(Mission Bocage) :

Je voudrais apporter deux compléments.

Le premier sur l'aubépine : Demain dans l'atelier n°6, on visitera une exploitation arboricole où il y a eu un programme de replantation de haie et autour du verger que l'on visitera, il y aura des haies composées d'aubépines en grande majorité et les arboriculteurs s'accoutument très bien de cette aubépine.

La deuxième c'était par rapport à une question sur la taille des parcelles. Je crois qu'on va avoir du mal sur les éléments de biodiversité à s'accorder d'une taille qui conviendrait à toutes les espèces mais on aura une partie de la réponse par l'optimisation de la production, à la fois de la culture et à la fois des récoltes : une réponse agricole. Je fais référence à une étude qui a été menée par la fédération nationale des CUMA qui a observé les facteurs de charges de mise en culture de parcelles et de récolte. Trois facteurs apparaissent, l'éloignement du siège, la forme de la parcelle et sa taille. Je vais simplement présenter quelques résultats sur la taille de la parcelle. Il s'avère que quand les parcelles sont trop petites on a des charges de mise en culture, de travaux et de récoltes qui sont lourds mais qu'on arrive tout de suite à un optimum autour de 7ha. Au-delà de cette superficie, on a des pertes de rentabilité dans la mise en culture de la parcelle et dans les récoltes qui se produisent.

### Conclusion de Jean Pierre THIBAULT :

Je voudrais faire deux remarques très simples que ces débats m'ont inspiré.

Premièrement, nous sommes dans le bocage dans un type de paysage qui n'est pas simplement au visuel, aux éléments de simple confort de l'œil, de la façon dont porte le regard et dont la culture a qualifié ce regard. On est bien dans un système sensoriel, on a vu les bruits du bocage, qui sont des bruits menacés ( les grenouilles, les abeilles). On est bien dans quelque chose qui touche l'ensemble de nos sens. On a vu aussi que ce bocage peut avoir des odeurs par ce qu'il produit( les fleurs). On est bien dans un système qui nous touche parce qu'il touche l'ensemble de nos sens.

Deuxièmement, on est dans un système où le territoire est complexe et en particulier pluri-fonctionnel. La campagne bocagère, c'est une campagne qui rend plusieurs services et qui doit rendre plusieurs services. On a vu dans le monde urbain en quoi un monde mono-fonctionnel pouvait être un monde appauvrissant, voire dangereux, voire désagréable : la zone commerciale, la zone industrielle, la zone d'habitat. On essaye partout aujourd'hui en France de mettre de la pluri-fonctionnalité dans ces territoires urbains. Il y a vingt ans, on imaginait que la forêt ne faisait que de la production. Aujourd'hui on sait et on a écrit dans les lois d'orientations forestières que la forêt c'était de la biodiversité, du loisir et que c'était aussi de la production. Un territoire a plusieurs fonctions. Le bocage est peut être l'exemple du territoire agricole ayant plusieurs fonctions : production, biodiversité et élément loisirs. Ce n'est pas un hasard si ces journées sont organisées par l'O N C F S et si la chasse est un loisir traditionnel de beaucoup de nos concitoyens. Cette pluri-fonctionnalité du territoire est une piste qu'il faut qu'on explore et dont le bocage montre finalement la voie dans beaucoup de systèmes agraires. Je crois que c'est un exemple à suivre et je remercie les organisateurs de ce colloque à la fois pour la très haute tenue des débats et des interventions, pour la pédagogie de ces interventions, la systématisation de l'usage des tableaux Power Point pour suivre et visualiser un certain nombre de données. Un coup de chapeau aux traducteurs qui ont permis de suivre les interventions anglophones.

#### *JOURNEES D'ETUDES EUROPEENNES SUR LES BOCAGES*

*Ruralité, faune sauvage et développement durable.  
Le bocage, enjeux de territoire pour demain.*

*Actes du colloque  
Cerizay (79) - 16 et 17 octobre 2002*